

ÉGALITÉ MIXITÉ



La direction prend en compte les revendications CFE-CGC :

- Mettre en place un Référent Diversité par établissement.
- Accroître la part des femmes retenues en short list en sensibilisant les recruteurs et les managers.
- Encourager et faciliter les candidatures féminines dans le cadre d'une mobilité (ex : accompagnement du conjoint).
- Accompagner les salariées dans les formations management spécifiques en vue d'une évolution professionnelle.
- Favoriser les promotions de femmes (% de femmes promues doit correspondre à minima à leur part dans la population de référence).



Toutefois la CFE-CGC revendique :

- **Recrutement** : la CFE-CGC demande à porter de **33 à 35 % le recrutement de femmes ingénieurs et cadres au niveau du groupe.**
- **Aidants-Familiaux** : un **crédit de 5 jours de congés rémunérés** pour les ascendants/descendants, proches en fin de vie, personnes en situation de handicap au bénéfice de tous les salariés du Groupe.
- **Congé Paternité** (directive européenne) : un congé paternité rémunéré par la Direction de **30 jours supplémentaires pour les enfants hospitalisés dès la naissance.** Ce congé s'ajoute aux 3 jours de naissance et au 11 jours de congés paternité déjà en place et rémunérés à 100 %.

Prochaine réunion le 12 juillet

